



## EPLEFPA du Cher • Le Subdray (18)

Enseignements

Reconstruction de l'Établissement Public Local d'Enseignement et de Formation Professionnelle Agricole

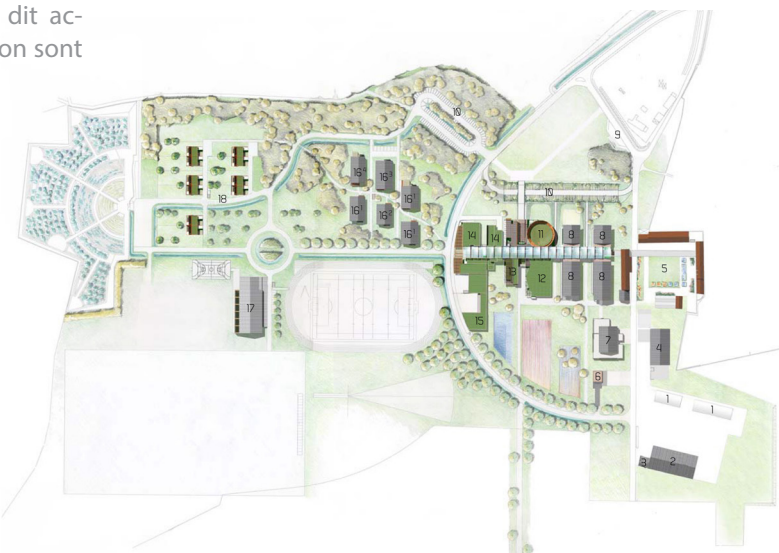
Cet Établissement Public est construit au Subdray, petite commune de l'agglomération berruyère, sur un site de 240 hectares de terres agricoles qui comprenait une ferme.

La mise en forme architecturale de ce projet se traduit par la réalisation d'un ensemble de bâtiments séparés qui correspondent pour chacun d'entre eux à une fonction particulière et qui occupent une emprise foncière d'environ 15 hectares, qui ont été entièrement paysagés, en prenant soin de séparer l'ensemble des circulations automobiles, depuis la desserte par autobus, les besoins en livraison, ceux liés à l'exploitation agricole, de toute la circulation des professeurs et des élèves qui est entièrement piétonne.

L'homogénéité du projet tient au fait que les bâtiments sont réalisés en bois, et même s'ils sont facilement identifiables et formellement très différents, ils constituent cependant un ensemble.

Les fonctions liées à l'enseignement proprement dit accompagnées de l'Administration et de la Restauration sont

regroupées sur un site plus resserré, qui s'articulent autour d'une rue couverte dont la caractéristique principale est d'être une centrale photovoltaïque de production d'électricité, qui assure l'autonomie du bâtiment, et est aussi un lieu fort de vie au sein de l'établissement.



**ATELIER CARRÉ D'ARCHE ARCHITECTES (18)**

**Maitre d'ouvrage :** Conseil régional du Centre

**Date :** Etudes: 2007

Livraison juillet 2009

**Coût :** 30 000 000 € HT

**Surface :** Total : 20 350 m<sup>2</sup>

Enseignement : 3 600 m<sup>2</sup>

Enseignement EPS : 1 650 m<sup>2</sup>

Restauration : 770 m<sup>2</sup>

Logements : 4 850 m<sup>2</sup>

Administration : 900 m<sup>2</sup>

Maintenance : 500 m<sup>2</sup>

Stationnement : 8 000 m<sup>2</sup>

Installations agricoles : 3 800 m<sup>2</sup>

**Programme :** Construction neuve d'un EPLEFPA

**Mission :** Loi MOP-base